

X T R E M T R I A T H L O N





Modalités Assurance Dossard - T24 ÎLE DE RÉ 2025

(En cas de désistement d'un inscrit ou de modification sur l'inscription avant la course)

Au moment de l'inscription, il est proposé la souscription de l'Assurance Dossard T24 ÎLE DE RÉ 2025. En cas de mise en place de cette Assurance, la sélection de la case « J'accepte le règlement de l'organisateur » et la confirmation de la commande entraîne acceptation par l'acheteur de l'intégralité des conditions générales de vente, y compris celles relatives à cette Assurance, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

En cas de sélection, le coût de l'Assurance de dix-neuf euros (19 €) sera ajouté à la somme due par le demandeur et le montant total sera réglé en une seule fois. L'achat de cette Assurance permet le remboursement total ou partiel de l'inscription ou des modifications. Le montant de l'Assurance n'est pas remboursable ainsi que les frais d'inscriptions Klikego.com de dix euros (10€).

ATTENTION : Chaque modification n'est possible qu'une seule fois par dossard.

	 SANS L'ASSURANCE	 AVEC L'ASSURANCE À 19€
JUSQU'À 2 MOIS AVANT LA COURSE	REMBOURSEMENT DE 50% <small>HORS FRAIS D'INSCRIPTION DE 10€</small>	REMBOURSEMENT DE 100% <small>HORS FRAIS D'INSCRIPTION DE 10€ & HORS ASSURANCE DOSSARD DE 19€</small>
ENTRE 2 MOIS ET 1 MOIS AVANT LA COURSE	PAS DE REMBOURSEMENT	REMBOURSEMENT DE 75% <small>HORS FRAIS D'INSCRIPTION DE 10€ & HORS ASSURANCE DOSSARD DE 19€</small>
DERNIER MOIS AVANT LA COURSE	PAS DE REMBOURSEMENT	PAS DE REMBOURSEMENT
CHANGEMENT DU BÉNÉFICIAIRE DU DOSSARD	GRATUIT JUSQU'À 1 MOIS AVANT LA COURSE 25€ JUSQU'À 1 SEMAINE AVANT LA COURSE	GRATUIT JUSQU'À 1 SEMAINE AVANT LA COURSE
REPORT SUR UN AUTRE T24 DANS L'ANNÉE OU L'ANNÉE SUIVANTE	GRATUIT JUSQU'À 1 MOIS AVANT LA COURSE 40€ JUSQU'À 1 SEMAINE AVANT LA COURSE	GRATUIT JUSQU'À 1 SEMAINE AVANT LA COURSE

DATES CLÉS :

- Jusqu'à 2 mois avant la course : Jusqu'au 14/04/2025 inclus, la date de la demande par mail faisant foi.
- Entre 2 mois et 1 mois avant la course : Du 15/04/2025 au 14/05/2025 inclus, la date de la demande par mail faisant foi.
- Dernier mois avant la course et jusqu'à 1 semaine avant la course : Du 15/05/2025 au 08/06/2025 inclus, la date de la demande par mail faisant foi.

IMPORTANT

En cas de désistement d'un inscrit avant la course, toute modification ou annulation d'une participation est soumise aux conditions¹ de l'Assurance Dossard T24 ÎLE DE RÉ 2025.

Pour toute demande de remplacement, de report ou de remboursement le participant doit obligatoirement réaliser une demande à l'organisation par mail à contact@t24-xtremtriathlon.com

Le remboursement doit être demandé de manière individuelle, accompagné d'un RIB. En cas de remboursement, celui-ci interviendra au plus tard dans un délai d'un mois à compter du jour de la réception de la demande de remboursement. Toute demande de remboursement incomplète ou non conforme à la procédure de dépôt détaillée ci-dessus ne pourra être prise en compte et ne fera donc l'objet d'aucun remboursement.

En cas de remplacement d'un licencié FFTRI, par un non-licencié FFTRI, le Pass Compétition au nom du nouvel inscrit, d'un montant de 8 €, devra être payé par celui-ci sur la plateforme FFTRI dédiée.

Selon certaines conditions, il pourra être demandé des frais de gestion pour tout changement administratif sur un dossier.

¹ Article L221-28 alinéa 12 : Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats [...] de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs (culturelles ou sportives) qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.